



Projet de loi 23 et indexation

L'AREQ en commission parlementaire

La Commission des finances publiques entreprend l'étude du projet de loi 23, qui met en œuvre certaines dispositions de l'entente de juin 2010 entre le Front commun et le gouvernement touchant la retraite. À cette fin, la Commission tiendra des consultations particulières, sur invitation.

L'AREQ sera entendue le mardi 4 octobre à 15 h 15. L'audition de l'AREQ comprendra une présentation (15 minutes) et des échanges (45 minutes) avec les députés. Cette audition sera webdiffusée en direct sur le site Internet de l'Assemblée nationale, puis diffusée en différé sur le canal de l'Assemblée (télévision).

Le mémoire de l'AREQ sera disponible le jour même au www.araq.qc.net dans la section « Publications/Avis et Mémoires ».

Dans ce numéro :

| | |
|---|---|
| Projet de loi 23 et indexation : l'AREQ en commission parlementaire | 1 |
| Comité consultatif sur l'indexation | 1 |
| Projet de loi 22 et résiliation de bail : l'AREQ décue... | 2 |
| Journée internationale des personnes âgées | 3 |
| FFAPAMM | 3 |
| Nos comités à pied d'œuvre | 4 |
| Journées sur le vieillissement actif | 4 |

Comité consultatif sur l'indexation

La première rencontre du Comité consultatif de la CARRA sur l'indexation et les services aux retraités a eu lieu le 8 septembre dernier. Puisque les membres sont tenus, pour le moment, à un devoir de réserve quant à l'information à diffuser, voici un bref aperçu des échanges :

- ◆ les membres du Comité ont échangé à propos du mandat du comité, puis convenu de règles de fonctionnement et d'un calendrier de rencontres pour la prochaine année;
- ◆ le président du Comité, monsieur François Turenne, a fait preuve d'ouverture et d'écoute et il a témoigné de son désir d'établir des consensus et de faire en sorte que le comité apporte une valeur ajoutée dans la recherche de solutions;
- ◆ les échanges, ardues au début, se sont améliorés tout au long de la rencontre, de sorte que nous entrevoyons la suite avec un optimisme prudent;
- ◆ la prochaine rencontre est prévue pour le 20 octobre. À cette occasion, des discussions plus approfondies porteront sur les services aux membres et sur l'état de situation en regard de l'indexation.

Davantage d'information sera communiquée dans le cadre des prochaines instances de l'AREQ.

Projet de loi 22 et résiliation de bail L'AREQ déçue...

L'AREQ a été entendue en commission parlementaire, le 27 septembre, concernant le projet de loi 22. Ce projet de loi de la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, porte sur la résiliation de bail de personnes âgées qui doivent quitter leur logement pour des raisons de santé, afin de s'installer en CHSLD ou en résidence pour personnes âgées.



Devant les membres de la Commission de l'aménagement du territoire, le président de l'AREQ, Pierre-Paul Côté, le 2^e vice-président et responsable politique du dossier de l'action sociopolitique, Michel A. Gagnon, et la conseillère au dossier, Christiane Brinck, ont exprimé leur déception face à ce projet de loi, qui ne répond pas aux attentes de l'AREQ et qui ne correspond pas à l'engagement formulé dans le passé par la ministre Blais.

La présentation vidéo et la transcription écrite de cette audition sont disponibles sur le site Internet de l'Assemblée nationale dans la section de la Commission de l'aménagement du territoire : <http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/AudioVideo-37411.html>

Le communiqué et le mémoire de l'AREQ sont disponibles au www.areq.qc.net.



À surveiller en octobre

- ✦ **Journée internationale des aînés**
1^{er} octobre
- ✦ **Conseil exécutif**
5-6 octobre
- ✦ **Tombée des textes du magazine *Quoi de neuf***
7 octobre
- ✦ **Rencontre des responsables régionaux en assurances**
13 octobre
- ✦ **Correction des texte du magazine *Quoi de neuf***
13 octobre
- ✦ **Conseil d'administration**
17-18 octobre
- ✦ **Comité consultatif sur l'indexation**
20 octobre
- ✦ **Conseil national**
31 octobre au 6 novembre

L'AREQ sur la place publique Communiqués émis



27 septembre

Projet de loi sur la résiliation de bail des aînés : un droit illusoire selon l'AREQ

22 septembre

Participation au marché du travail des 55 ans et plus : la CSQ et l'AREQ acceptent l'invitation au débat de société

12 septembre

Certification des résidences : l'AREQ reste sur son appétit

8 septembre

Indexation : la discussion s'amorce enfin!

**Vous pouvez consulter tous
les communiqués de l'AREQ au
www.areq.qc.net**

1^{er} octobre

Journée internationale des personnes âgées

À l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées (1^{er} octobre), l'AREQ rend hommage à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui ont bâti et façonné le Québec.

Pour le président de l'AREQ, Pierre-Paul Côté, la thématique de cette année, *L'automne offre ses plus belles couleurs*, « met en lumière à quel point l'automne est une belle saison et, du même coup, rappelle qu'à l'automne de leur vie, les personnes âgées ont encore beaucoup à offrir, à partager, à transmettre aux autres générations. Comme société, nous avons le devoir de reconnaître et de valoriser la contribution, mais aussi de prendre soin de nos aînés ».

Monsieur Côté désire par ailleurs remercier, au nom du Conseil d'administration de l'AREQ, nos milliers de membres qui s'impliquent à tous les niveaux au sein de l'Association ou encore dans leur communauté.

Rappelons que la Journée internationale des personnes âgées a été instituée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1990. Au Québec, les célébrations entourant la journée du 1^{er} octobre étaient jusqu'à tout récemment organisées par le Conseil des aînés. Avec l'annonce de l'abolition du Conseil, la responsabilité a été confiée aux tables régionales de concertation des aînés.



Composer quotidiennement avec les préjugés et le stress peut pousser un membre de l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale à en venir à se dire « sa maladie mentale va me rendre fou ». C'est avec ce slogan percutant et le nouveau microsite « *Avantdecraquer* » que la FFAPAMM (Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale) lance sa 18^e campagne d'information et d'éducation aux maladies mentales. À la fois informatif et éducatif, ce nouveau site présente des renseignements permettant d'amorcer une prise de conscience sur l'urgence d'agir en lien avec sa propre détresse, il propose des pistes pour évaluer son niveau de stress ainsi qu'une section d'information sur les maladies mentales. De plus, il regorge de conseils pratiques pour soutenir son proche atteint de maladie mentale et d'autres pour apprivoiser la consultation médicale.



AREQ (CSQ)

COORDONNÉES :

320, rue St-Joseph Est
Bureau 100
Québec (Québec)
G1K 9E7

TÉLÉPHONE :

418 525-0611
Sans frais
1 800 663-2408

TÉLÉCOPIE :

418 525-0769

COURRIEL :

areq@csq.qc.net

www.areq.qc.net

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné principalement aux personnes présidentes des régions et des secteurs de l'AREQ.

CONCEPTION

Martine Faguy

Secrétaire affectée aux communications, sociopolitique et condition des femmes
faguy.martine@csq.qc.net

RÉDACTION

Éric Laroche
Dominic Provost



Nos comités à pied d'œuvre

Le 28 septembre dernier se déroulait la désormais célèbre rencontre de toutes les personnes membres de comités consultatifs nationaux. Les membres du Conseil d'administration y étaient également conviés.

Cette rencontre a toujours lieu au début de l'année suivant le Congrès. Au total 52 personnes sont venues chercher de l'information sur leur rôle, leurs responsabilités et ont discuté de leur mandat pour le prochain triennat.

Des présentations, de l'animation et des interactions étaient au menu et ont semblé répondre à la demande. Cette rencontre a permis de beaux échanges et promet de belles réalisations pour l'AREQ pour les trois prochaines années.



**JOURNÉES
SUR LE VIEILLISSEMENT
ACTIF**

VENEZ DÉCOUVRIR
des innovations technologiques pouvant
améliorer le maintien à domicile
des aînés et les tâches
des proches aidants.

QUOI : Un colloque réunissant des intervenants et des experts de différents horizons

QUAND : Les 18 et 19 octobre 2011

THÉMATIQUE : Les gérontechnologies : une approche novatrice pour vieillir à domicile

OÙ : Centre Sheraton, Laval

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION :
www.innov-age.com

Québec   

Une autre preuve qu'il n'y a pas de retraite pour la citoyenneté!

Bravo encore à toutes ces personnes et au plaisir de lire leurs trouvailles et recommandations afin de rendre l'Association encore plus près de ses membres.